

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
Commune de Montrond le Château (Doubs)

Conseil Municipal
Du lundi 31 août 2015
Séance ordinaire

L'an deux mille quinze, le trente et un août à vingt heures, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Dominique GIRARDIER, Maire.

Présents : Mmes DOS SANTOS Aline, GAILLARD Blandine, GIRARDIER Dominique, JECHOUX Marielle, LIDOINE Christelle,
Mrs BERNARD Gilles, CLERC Thierry, COLA Bernard, FOURQUET Luc, EUVRARD Daniel, GRESSIER Jean-François, LIDOINE Xavier.

Absents excusés : Mme ANTONI Marie-José, Mme Colette PIGUET, M. PERRIN Pascal.

Délégation de pouvoir : Mme ANTONI Marie- José à M. EUVRARD Daniel. Mme Colette PIGUET à M. Gilles BERNARD. M. PERRIN Pascal à Mme Christelle LIDOINE.

Un scrutin a eu lieu, Mme Marielle JECHOUX ayant obtenu la majorité des suffrages, a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Mme la Présidente a déclaré la séance ouverte et a exposé ce qui suit :

1- Urbanisme :

- Permis de construire PIGUET Aurélien - DECREUSE Christelle : construction d'une maison individuelle.

2 - Logement communal : travaux à effectuer.

3 - Acquisition abri bus « Au Faubourg » : choix du fournisseur.

4 - Acquisition photocopieur

5 - Questions diverses

1° URBANISME

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de permis de construire présentée par Mme DECREUSE Christelle et M. Aurélien PIGUET (construction maison individuelle) qui a été transmise avec avis favorable du Maire.

2° LOGEMENT COMMUNAL

Suite au départ de M. François COQUIARD, le Conseil Municipal a pris connaissance des travaux de peinture à réaliser dans l'appartement avant la prochaine location.

Deux entreprises ont été contactées : SN BOLARD EURL LAURENT pour un montant de 3661,47 € TTC et BERNARD COLA SN pour un montant de 3439,88 €TTC.

Le Conseil Municipal par 14 voix pour (M. COLA Bernard ne prenant pas part au vote) accepte le devis de BERNARD COLA SN.

3° ACQUISITION ABRI BUS « AU FAUBOURG »

Dans le cadre de l'aménagement du carrefour « Au Faubourg », il convient d'acquérir un abri bus. Trois fournisseurs ont été contactés :

- COMAT ET VALCO, abri classique pour un montant de 2618 € HT.
- ABC Equipements collectivités « Abri noir moutier » pour un montant de 2789,58 € HT.
- Manutan collectivité « Abri Bellecombe » pour un montant de 2889 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de valider le devis de la société COMAT & VALCO pour un montant de 2618 € HT.

4° ACQUISITION PHOTOCOPIEUR

Le Conseil Municipal dans ses orientations budgétaires 2015, a décidé de faire l'acquisition d'un photocopieur couleur.

Différents fournisseurs ont été contactés et des devis ont été remis en Mairie :

- Bourgogne Repro pour un Sharp MX 2610N reconditionné au prix de 1500 € HT,
- Avenir Bureautique pour un Konica/Minolta reconditionné au prix de 1990 € HT avec reprise de 360 € TTC,
- Sigec Bureautique pour un Ricoh MPC 2051 reconditionné au prix de 1950 € HT,
- Burocom pour un Toshiba 2050 C au prix de 2797 HT €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir la proposition d'Avenir Bureautique pour un montant de 1990 € HT avec reprise de 360 € TTC.

5° RESTAURATION DU CLOCHER

Dans le cadre des travaux de restauration du clocher, l'entreprise PIANTANIDA a utilisé l'eau de l'atelier communal. Un sous compteur a été installé et le relevé de l'index fait apparaître une consommation de 69 m³. Le prix de l'eau étant fixé à 1,9728€/m³ (Société Gaz et Eaux), il convient de mettre en recouvrement une somme de 136,12 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte, à l'unanimité, de facturer la dépense à l'entreprise PIANTANIDA.

6° INFORMATIONS DIVERSES

Inauguration du clocher :

La population de Montrond le Château est cordialement invitée à l'inauguration des travaux de réhabilitation du clocher qui aura lieu le samedi 19 septembre 2015 à 10 h 00 place de l'Eglise. Un vin d'honneur sera servi sur place à l'issue de la manifestation.

Journée du Patrimoine

Dans le cadre des journées nationales du Patrimoine, des visites des ruines du château féodal de Montrond auront lieu le dimanche 20 septembre 2015. Elles seront commentées par M. Hervé PERTON.

Correspondance :

- **Élevage du Gué :**

Un courrier émanant de la Fédération Française d'Équitation (FFE) informe la Municipalité que l'établissement « Elevage du Gué » a obtenu les labels suivants : Label d'activité Cheval Club de France et le label d'activité Poney Club de France. Cette labellisation atteste de la qualité globale des prestations proposées par l'établissement.

- **Trésorerie de Quingey :**

Mme OUDOT, Trésorière, informe qu'une procédure de recouvrement par huissier a été mise en place début août concernant les redevables n'ayant pas réglé leur dette au-delà de la date d'échéance. Dès lors que l'huissier aura pris en charge les dossiers :

- Des frais seront appliqués sur le restant dû sans aucune possibilité de remise gracieuse
- Les redevables devront effectuer le paiement directement et uniquement à l'huissier. Aucun paiement ne sera accepté par la Trésorerie.

Afin d'éviter cette phase contentieuse, il est rappelé qu'en cas de difficultés financières, la Trésorerie de Quingey peut être saisie pour éviter ce genre de désagrément (03 81 63 89 32).

- **Riverain voie de Pugey :**

Le Conseil Municipal a pris note de la réclamation d'un riverain de la voie de Pugey quant à la mise en place de ralentisseurs. Une réponse lui sera envoyée prochainement.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le lundi 21 septembre 2015 à 20 h 00

La séance est levée à 22 h 30

Le Maire

Dominique GIRARDIER

Numéro de délibération	Objet
DCM n° 15-08-01	Logement communal à « La Fromagerie ».
DCM n° 15-08-02	Abri bus « Au Faubourg »
DCM n° 15-08-03	Achat photocopieur
DCM n° 15-08-04	Restauration du clocher – travaux entreprise PIANTANIDA – consommation eau
DCM n° 15-08-05	Décision modificative n° 2 – Budget commune 2015.